

À la une

Justice prud'homale : rien ne va plus

Un rapport sénatorial dénonce les difficultés de la justice prud'homale et émet 46 recommandations pour la remettre sur pied



Actualité

Régime universel de retraite : mobilisation et manifestation en vue pour la profession d'avocat

focus

L'art d'être juste, avec les émotions, le droit et la raison

libres propos par Matthieu BOISSAVY

Doctrine

Le dynamisme de la jurisprudence du Conseil d'État dans le contentieux pénitentiaire

étude par Mattias GUYOMAR

Jurisprudence

Trouble mental et mesures de sûreté : le contrôle de proportionnalité s'impose

note par Alice DEJEAN DE LA BÂTIE
sous Cass. crim., 19 mai 2019

Gazette Spécialisée

PROCÉDURE CIVILE

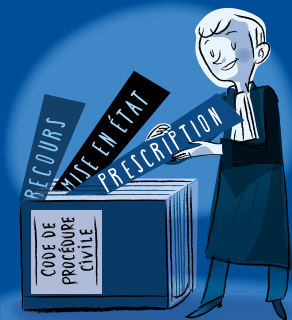
SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Soraya AMRANI-MEKKI

Professeure agrégée à l'université Paris Ouest – Nanterre La Défense

AVEC LA PARTICIPATION DE

Corinne BLÉRY, Muriel CADIOU, Isabelle DESPRÉS, Jean-Pierre GRANDJEAN, Harold HERMAN, Nicolas HOFFSCHIR, Mehdi KEBIR, Ludovic LAUVERGNAT, Lucie MAYER, Vincent ORIF, Martine ROY-ZENATI, Julien THÉRON et Vincent ÉGÉA



Il y a 35 ans, Daniel Soulez Larivière
inventait le terme d'Avocature.
Aujourd'hui, il nous livre sa nouvelle
définition du métier d'avocat.

Daniel
SOULEZ LARIVIÈRE

L'AVOCATURE

 Gazette du Palais une maison de 

www.gazette-du-palais.fr

Suivez-nous sur



Disponible
sur

Librairie
lgdj.fr
www.lgdj.fr

Gazette du Palais

Édité par Lextenso-éditions

70, rue du Gouverneur Général Éboué
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé ;
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti ;
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Clémentine Kleitz
Rédactrice en chef adjointe : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Philippe Graveleau
Assistante d'édition : Elsa Boulinguez
Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2019
* Prix TTC au n° : 15,32 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 474,77 € TTC
Recueils + table seuls : 454,35 € TTC
Journal, recueil + table : 646,29 €
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 520 €
Journal, recueil + table : 732 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° 0523 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne
sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,
issus de forêts gérées durablement ;
0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 200 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La *Gazette du Palais* se réfère de la manière suivante :
Gaz. Pal. 3 janv. 2019, n° 257k3, p. 27

Actualité

- Régime universel de retraite : mobilisation et manifestation
en vue pour la profession d'avocat 5
- Justice prud'homale : rien ne va plus 8
- Les jeunes avocats face aux réformes : « nous devons agir et réagir »
entretien avec Jean-Baptiste BLANC 10
- L'art d'être juste, avec les émotions, le droit et la raison
libres propos par Matthieu BOISSAVY 12

Doctrine

- Le dynamisme de la jurisprudence du Conseil d'État
dans le contentieux pénitentiaire
étude par Mattias GUYOMAR 15

Jurisprudence

- Trouble mental et mesures de sûreté : le contrôle
de proportionnalité s'impose
note par Alice DEJEAN DE LA BÂTIE sous Cass. crim., 19 mai 2019 19
- Caducité de l'appel principal et irrecevabilité des conclusions
de l'appelant principal sur l'appel incident
note par Isabelle BEYNEIX sous CA Poitiers, ch. soc., 30 janv. 2019 22
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 26
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Philippe GRAVELEAU 32

Gazette Spécialisée

PROCÉDURE CIVILE

Sous la responsabilité scientifique de
Soraya AMRANI-MEKKI

35